

**Francis GAUTIE Arnaud PÉLISSOU**  
Huissiers de Justice Associés  
Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'Huissier de Justice  
2, avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE Cedex 5  
Tél. : 05.34.31.18.20 - Fax : 05.34.31.18.29  
E-mail : vgp@huissier-justice.fr

**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF**  
**PARCELLE AO 158**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LES TRENTE JUIN ET DOUZE JUILLET**

A la requête de :

**La Société dénommée SDF**, société civile immobilière, au capital de 10.000€, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 451 731 277, dont le siège social est à AUTERIVE (31190), 7, Route d'Espagne, représentée par Madame [REDACTED], en sa qualité de liquidateur, désignée par Jugement du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE le 12 avril 2018, domiciliée en cette qualité 16, Route de Cante à SAVERDUN (09700), lieu du siège de la liquidation.

Laquelle élit domicile et constitue pour Avocat Maître Catherine BENOIDT-VERLINDE, de la Société Cabinet MERCIÉ, SCP d'Avocats associés au Barreau de Toulouse, y demeurant 29, rue de Metz 31000 Toulouse où pourront être notifiées toutes offres et significations relatives à la présente saisie.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE – Pôle Civil Collégiale, en date du 12 avril 2018, signifié et définitif suivant certificat de non-appel délivré par la Cour d'Appel de TOULOUSE en date du 16 Juillet 2018.

En application des articles R322-1, R322-2, R322-3 du code des procédures civiles d'exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie immobilière des immeubles ci-après désignés, à défaut par :

**-Monsieur** [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

D'avoir satisfait au commandement valant saisie immobilière qui lui a été signifié par acte de la SCP GAUTIE PELISSOU, Huissiers de Justice Associés à TOULOUSE, en date du 31 mars 2021.

Nous, Arnaud PELISSOU, Huissier de Justice associé à la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice « Francis GAUTIE, Arnaud PELISSOU, Huissiers de justice associés, Camille METGE Nicolas SIMON, Huissier de Justice » à la résidence de TOULOUSE, y demeurant 2 Avenue Jean Rieux, soussigné,

**DESIGNATION CADASTRALE  
URBANISME**

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de MURET, l'immeuble dont il s'agit figure au cadastre de la commune de AUTERIVE aux relations suivantes :

ANNEE DE MAJ		2020	DEF DIR	31 0	COM	033 AUTERIVE	TRES	055	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	JA00175									
Propriétaire																BARROT		09210 SAINT-VIBARS										MBSF38	
PROPRIÉTÉS BATIES																													
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL				EVALUATION DU LOCAL																					
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	N° NV	N° PORTE	N° NVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TCOM			
00	AM	491			9 RTE D ESPAGNE	0085	A	01	00	01001	0453088 C	033A	C	H	MA	5M	1495									1495			
00	AM	492			9 RTE D ESPAGNE	0085	C	01	00	01001	0457459 X	033A	C	H	MA	5M	1466									1466			
99	AO	158			7 RTE D ESPAGNE	0085	A	01	00	01001	0444315 H	033A	C	H	MA	5M	1338									1338			
REV IMPOSABLE COM																4299 EUR	COM	R EXO	0 EUR										
R IMP																4299 EUR	COM	R IMP	4299 EUR										

  

PROPRIÉTÉS NON BATIES																												
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				EVALUATION				LIVRE FONCIER																				
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GRASS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE Ra A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Fonciot							
00	AM	491		RTE D ESPAGNE	0085			1033A		5			510	0														
00	AM	492		RTE D ESPAGNE	0085			1033A		5			510	0														
99	AO	158		RTE D ESPAGNE	0085			1033A		5			1045	0														
REV IMPOSABLE																0 EUR	COM	R EXO	0 EUR									
R IMP																0 EUR	COM	R IMP	0 EUR									
TAXE AD																0 EUR	COM	R IMP	0 EUR									
MAJ TC																0 EUR	COM	R IMP	0 EUR									

**DESIGNATION PROPRIÉTÉ**

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

**TROIS MAISONS A USAGE D'HABITATION** situées sur la commune de AUTERIVE (31190), 7 - 9 Bis Route d'Espagne, figurant au cadastre de ladite commune, sous les références suivantes

- Section AO numéro 158 d'une contenance de 10 ares 45 centiares
- Section AM numéro 491 d'une contenance de 05 ares 10 centiares
- Section AM numéro 492 d'une contenance de 05 ares 10 centiares

Et les 2/3 indivis de la parcelle sise sur la commune d'AUTERIVE (31190) cadastrée

- Section AM numéro 531 d'une contenance de 06 ares 86 centiares.

Etant précisé que la parcelle cadastrée AM numéro 493 provient de la réunion des parcelles cadastrées Section O numéros 1093 (bâtie), 1094, 1091 et 814 suivant procès-verbal de

*remaniement en date du 20 février 2017, publié au Service de la Publicité Foncière de MURET le 20 février 2017, Volume 2017 P, numéro 1151.*

*Les parcelles anciennement cadastrées Section O numéros 1094, 1091 et 814 et actuellement AM numéro 493 est à usage de chemin d'accès à la voie publique.*

*Cette dernière ayant fait l'objet d'un remaniement rectificatif en date du 1<sup>er</sup> mars 2021, publié au Service de la Publicité Foncière de MURET le 4 mars 2021, Volume 2021 P, numéro 1946.*

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

<b>DESCRIPTION</b>
--------------------

Certifions nous être transporté ce jour **mercredi 30 juin 2021 à 14 heures 30**, commune d'AUTERIVE, 7 bis route d'Espagne, où étant, assisté de Monsieur Ludovic DE MARCO, expert entomologiste représentant le cabinet CEFAA chargé de procéder aux diagnostics et expertises, nous avons procédé aux constatations suivantes.

La parcelle est occupée par un corps de bâtiment élevé d'un étage sur rez-de-chaussée.

**LOGEMENT 1 :**

Sur place, nous rencontrons Monsieur [REDACTED], fils du propriétaire et occupant des lieux, lequel après que nous lui ayons décliné nos nom, qualité ainsi que l'objet de notre visite nous autorise à pénétrer dans les lieux afin de procéder aux constatations.

Le logement dont il s'agit occupe la partie de la maison située sur rue. Il est composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un jardinet privatif.

**REZ-DE-CHAUSSÉE**

**Hall d'entrée :**

L'accès s'effectue par une porte en bois dotée d'un oculus vitré.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.  
*Voir clichés photographiques n° 1 et 2.*

### **Garage :**

Il se situe à l'extrémité du hall d'entrée et se trouve desservi depuis ce dernier au moyen d'une porte en bois à panneaux.

Il est également desservi depuis la rue par une porte en bois à double battant.

Le sol est réalisé au moyen d'une dalle en béton.

Les parois sont en briques.

Le plafond accueille la charpente en bois et la sous-face de la couverture en fibrociment.  
*Voir clichés photographiques n° 3 à 5.*

### **Salle d'eau :**

Elle est située sur la gauche du garage.

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée au moyen d'une porte en bois à panneaux.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées, plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille un lavabo sur colonne en faïence avec robinet mitigeur, un miroir mural, une arrivée électrique, une cabine de douche faïencée avec bac à douche en faïence, robinet mitigeur, flexible, pomme de tête et cabine en PVC, ainsi qu'une selle d'aisances en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau.

*Voir clichés photographiques n° 6 à 8.*

### **Buanderie :**

Elle est desservie depuis le hall d'entrée au moyen d'une porte en bois à panneaux.

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond accueille un hourdis en briques et une arrivée électrique.

*Voir clichés photographiques n° 9 et 10.*

### **Cuisine - salle à manger :**

Elle est située à l'extrémité gauche du hall d'entrée et se trouve librement desservie depuis ce dernier au moyen d'une ouverture dépourvue de porte.

Elle ouvre sur le jardin par une fenêtre coulissante avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est habillé d'un lambris. Il accueille une arrivée électrique.

La partie salle à manger est séparée de la cuisine par un comptoir avec plateau bois.

Dans l'espace cuisine, les revêtements sont identiques à ceux de la partie salle à manger.

L'ensemble est équipé d'un plan de travail faïencé dans lequel sont encastrés un évier en faïence à deux bacs avec égouttoir et robinet mitigeur ainsi qu'un plan de cuisson à quatre feux gaz.

Une hotte aspirante est installée au-dessus de ce dernier.

Une série de rangements en bois plaqué sont intégrés au-dessus et au-dessous du plan de travail.

Une arrivée électrique avec tube fluorescent est située au-dessus du comptoir.

Un convecteur électrique est installé dans la partie salle à manger.

*Voir clichés photographiques n° 11 à 16.*

### **Salon :**

Il est séparé de la partie salle à manger / cuisine au moyen d'éléments de colombages en bois.

La pièce ouvre sur le jardin par une baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage dotée d'un volet roulant électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Le plafond accueille la sous-face du plancher de l'étage avec un lambris.

Nous relevons la présence d'une cheminée bâtie et d'une petite réservation occupée par un bar, lequel est séparé du salon par un petit comptoir doublé avec plateau bois.

Un convecteur électrique est présent dans la pièce.

*Voir clichés photographiques n° 17 à 21.*

### **ETAGE :**

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée au moyen d'un escalier en bois dans la cage duquel les parois sont plâtrées et peintes et le plafond est habillé de moquette.

*Voir clichés photographiques n° 22 et 23.*

### **Chambre 1 :**

Elle est située sur la droite en montant.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une petite fenêtre basculante avec châssis bois à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un parquet.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est habillé d'un lambris. Il accueille une arrivée électrique.  
*Voir clichés photographiques n° 24 et 25.*

### **Circulation :**

Le sol est recouvert d'un parquet avec plinthes assorties.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est habillé de dalles isolantes. Une arrivée électrique y est installée.

Nous constatons la présence d'un appareil de climatisation de marque POL SEA  
*Voir clichés photographiques n° 26 à 27.*

### **Salle de bains :**

Elle est située sur la gauche.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une petite fenêtre à simple battant avec châssis bois à simple vitrage.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les parois sont faïencées, plâtrées et peintes.

Le plafond est habillé d'un lambris.

La pièce accueille un plan de travail faïencé dans lequel sont encastrées deux vasques en faïence avec robinet mélangeur, miroir mural et rampe lumineuse dotée de trois arrivées électriques.

Nous constatons également la présence d'un bidet en faïence ainsi que d'une baignoire émaillée avec robinet mélangeur, flexible et pommeau de douche.

Un convecteur électrique est présent dans la pièce.  
*Voir clichés photographiques n° 28 à 30.*

### **Cabinet d'aisances :**

Il est situé sur la droite de la salle de bains.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane peinte.

Le sol est recouvert d'un parquet avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Le plafond est habillé de dalles isolantes. Il accueille une arrivée électrique avec douille et ampoule.

La pièce est occupée par une selle d'aisances en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau.

*Voir cliché photographique n° 31.*

### **Chambre 2 :**

Elle est située sur la droite du cabinet d'aisances.

L'accès s'effectue depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volet roulant mécanique.

Le sol est recouvert d'un parquet avec plinthes assorties.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est lambrissé. Il accueille une arrivée électrique.

Un convecteur ainsi qu'un placard de rangement à portes coulissantes équipé d'étagères et d'une penderie en bois plaqué sont présents dans la pièce.

*Voir clichés photographiques n° 32 et 33.*

### **Chambre 3 :**

Elle est située sur la droite de la précédente.

Elle est desservie depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volet roulant mécanique.

Le sol est recouvert d'un parquet. Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est lambrissé. Il accueille une arrivée électrique.

Un convecteur est présent dans la pièce.

*Voir clichés photographiques n° 34 et 35.*

### **Jardin :**

Il est situé dans le prolongement du salon.

Il s'agit d'un espace herbeux séparé de la rue par un mur de clôture crépi doté d'un chaperon en terre cuite et du reste de la parcelle par une haie végétale.

Les façades de cette partie du bâtiment sont crépies. La couverture paraît réalisée au moyen de panneaux de fibrociment.

*Voir clichés photographiques n° 36 à 38.*

A 15 heures, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré.

## **LOGEMENT 2 :**

Certifions nous être transporté ce jour **lundi 12 juillet 2021 à 10 heures 30**, commune d'AUTERIVE, 7 route d'Espagne, où étant, assisté de Monsieur François-Xavier FOUCHER, expert entomologiste représentant le cabinet CEFAA chargé de procéder aux diagnostics et expertises, nous avons procédé aux constatations suivantes.

Sur place, nous rencontrons Monsieur [REDACTED] occupant du logement, lequel après que nous lui ayons décliné nos nom, qualité ainsi que l'objet de notre visite nous autorise à pénétrer dans les lieux afin de procéder aux constatations.

Le logement occupé par Monsieur [REDACTED] se situe dans le prolongement du logement 1. Il est adjacent à ce dernier.

L'accès véhicules et piétons se fait depuis une parcelle non bâtie portant le numéro 157 du plan cadastral, laquelle ne fait pas l'objet de la présente procédure.

Monsieur [REDACTED] nous précise que cette parcelle appartient à la SCI [REDACTED]

Un accès piéton se fait également depuis le jardin du logement 1.

## **REZ-DE-CHAUSSÉE**

### **Salon / Salle à manger :**

L'accès s'effectue depuis le jardin par une porte en bois à panneaux.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit taloché.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

La pièce accueille une cheminée avec insert, deux appareils de chauffage électriques et un interphone.

Un escalier dessert une rochelle située à l'étage.

*Voir clichés photographiques n° 39 à 41.*



### **Cuisine:**

Il s'agit d'une cuisine dite à l'américaine, séparée de la pièce principale au moyen d'un comptoir en bois plaqué avec plateau bois.

Cette pièce ouvre sur l'extérieur par une baie coulissante à galandage avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont faïencés, plâtrés et peints.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de pourtrason.

Nous constatons la présence d'un ensemble d'éléments de rangement intégrés en bois peint ainsi que d'un plan de travail faïencé dans lequel sont encastrés un évier en faïence à deux bacs avec égouttoir et robinet mitigeur et un plan de cuisson à quatre feux, trois gaz et un électrique, d'une hotte aspirante et d'une bouche VMC.

*Voir clichés photographiques n° 42 à 44.*

### **Chambre 1 :**

Elle est desservie depuis le salon/salle à manger.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volet roulant mécanique.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un enduit peint.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Un convecteur est présent dans la pièce.

*Voir clichés photographiques n° 45 à 46.*

### **Dressing :**

Il est desservi depuis la chambre 1 par une porte à galadange.

L'ensemble n'est pas terminé et accueille une série d'étagères et penderies en bois plaqué.

*Voir clichés photographiques n° 47 et 48.*

### **Salle de bains :**

Elle est desservie depuis la chambre 1 au moyen d'une porte isoplane peinte.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées et recouvertes d'un enduit peint.

Le plafond est plâtré et peint.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre basculante avec châssis PVC à double vitrage.

Nous constatons la présence d'un plan en bois plaqué accueillant deux vasques en faïence avec robinet mélangeur, miroir mural et rampe lumineuse, d'un bidet en faïence avec robinet mélangeur, d'une baignoire d'angle en faïence avec robinet mélangeur, flexible et pommeau de douche, d'un radiateur électrique ainsi que d'une douche d'angle avec bac en faïence, robinet mitigeur thermostatique, flexible, pommeau de douche, support mural et cabine en matière plastique.

*Voir clichés photographiques n° 49 à 51.*

### **Circulation :**

Elle est librement desservie depuis la cuisine.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit peint.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

Une arrivée électrique est présente en applique.

*Voir clichés photographiques n° 52 à 53.*

### **Chambre 2 :**

Elle est située à l'extrémité de la circulation.

L'accès s'effectue depuis cette dernière au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volet roulant mécanique.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un enduit peint.

Le plafond est lambrissé. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

Un convecteur électrique est présent dans la pièce.

*Voir clichés photographiques n° 54 et 55.*

### **Cabinet d'aisances :**

Il est situé sur la droite de la chambre.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane peinte.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit peint.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

Nous constatons la présence d'une selle d'aisances en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau, ainsi que d'un lave-mains en faïence avec robinet à bouton et miroir mural.

La paroi est pour partie faïencée au-dessus du lave-mains.

*Voir cliché photographique n° 56.*

### **Arrière-cuisine :**

Elle est située sur la droite.

L'accès s'effectue depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

Nous constatons dans cette pièce la présence d'un plan de travail en bois plaqué dans lequel est encastré un bloc évier en faïence à un bac avec égouttoir et robinet mélangeur.

Au-dessus et en-dessous sont installés une série de rangements en bois et bois plaqué.

Une hotte aspirante, une arrivée électrique et un cumulus sont également présents dans la pièce.

Une porte isoplane peinte dessert un vestiaire.

*Voir clichés photographiques n° 57 à 59.*

### **Rangement :**

Il est face à l'arrière cuisine.

Il est desservi depuis la circulation par une porte isoplane.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Le plafond accueille un hourdis en briques et une arrivée électrique.

*Voir cliché photographique n° 60.*

### **Salon d'été :**

Il est desservi depuis le salon/salle à manger par une baie vitrée coulissante à galandage avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant mécanique.

La pièce ouvre sur l'avant et l'arrière par deux baies vitrées coulissantes avec châssis aluminium à double vitrage et volets roulants électriques.

Une baie fixe donne également regard sur la piscine. Elle est dotée d'un volet roulant électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Le plafond est habillé d'un lambris.  
*Voir clichés photographiques n° 61 à 63.*

### **Jardinnet :**

Situé à l'arrière, il est exclusivement desservi par la pièce précédente.

Il s'agit d'un espace herbeux.  
*Voir cliché photographique n° 64.*

### **ETAGE :**

#### **Pièce en rochelle :**

Elle est desservie depuis le salon/salle à manger par un escalier en bois avec main courante en bois.

Un climatiseur est installé à la montée de cet escalier.

Cette pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre avec châssis PVC à double vitrage dotée d'un volet roulant mécanique.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un enduit.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

Une arrivée électrique est installée en applique.  
*Voir clichés photographiques n° 65 à 67.*

#### **Chambre 3:**

Elle est desservie depuis la pièce précédente au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volet roulant mécanique.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un enduit.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

Un appareil de chauffage électrique est présent dans la pièce.  
*Voir clichés photographiques n° 68 et 69.*

### **Salle d'eau :**

Elle est desservie depuis la pièce en rochelle.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées et recouvertes d'un enduit.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

La pièce est occupée par un meuble en bois doté d'un plan de travail en bois plaqué dans lequel est encastrée une vasque en faïence avec robinet mitigeur. Au-dessus sont installés un miroir mural et une rampe électrique.

Nous constatons également la présence d'une selle d'aisances en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau, d'un convecteur électrique ainsi que d'une douche avec bac à douche en faïence, robinet mitigeur thermostatique, flexible, pommeau de douche, pomme de tête et cabine en PVC.

Une bouche de ventilation est présente dans la pièce.  
*Voir clichés photographiques n° 70 à 72.*

### **Vestiaire :**

Situé en rez-de-chaussée, il est desservi depuis l'arrière-cuisine par une porte isoplane. Il communique également avec le garage par une porte isoplane à oculus.

Le sol est en béton.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est habillé de panneaux isolants. Il laisse apparaître des éléments de poutraison.

*Voir clichés photographiques n° 73 et 74.*

### **Garage :**

Outre l'accès depuis la pièce précédente, il est desservi depuis l'extérieur par un volet roulant électrique.

Il comporte également un accès piéton par une porte vitrée avec châssis aluminium.

Le sol est réalisé au moyen d'une dalle en béton.

Les parois sont en briques.

Le plafond accueille la structure en bois de la charpente et une couverture réalisée au moyen de panneaux ondulés de type éverite.

Un cumulus est présent dans la pièce.

Monsieur ABRIBAT nous précise qu'il s'agit du cumulus du logement 1.

Nous constatons également la présence d'une cheminée ouverte.  
*Voir clichés photographiques n° 75 à 78.*

### **EXTERIEUR :**

A l'avant de l'habitation, une voie gravillonnée communique avec la parcelle 157.

Un petit appentis ouvert doté d'une couverture en panneaux de type éverite sur structure en métal et bois est adossé au bâti.

Une haie végétale assure la délimitation du logement 2.

Une communication piétonne existe avec le logement 1.

A l'avant de l'accès à la partie habitation, nous constatons la présence d'un trottoir en béton et d'un jardin clos lui aussi par une haie végétale.

A l'arrière, une terrasse réalisée au moyen de pavés autobloquants accueille une piscine en béton de forme rectangulaire dont le bassin est dépourvu de liner.

Un édicule accueille la machinerie de la piscine.

Les façades du logement 2 sont recouvertes d'un crépi.

La couverture semble réalisée au moyen de panneaux ondulés de type éverite.  
*Voir clichés photographiques n° 79 à 88.*

A 11 heures 20, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré.

### **CONDITIONS D'OCCUPATION**

Le logement 1 est occupé par Monsieur [REDACTED]. Ce dernier nous déclare être occupant à titre gracieux.

Le logement 2 est occupé par Monsieur [REDACTED]. Ce dernier nous déclare être occupant à titre gracieux.

### **SUPERFICIE ETAT PARASITAIRE – AMIANTE**

Monsieur Ludovic DE MARCO et Monsieur François-Xavier FOUCHER, Experts Entomologiste et Diagnostics Immobiliers, du Cabinet CEFAA, a été requis à l'effet d'établir les attestations relatives aux termites, à la présence de plomb, d'amiante et de la surface des immeubles saisis ainsi que le diagnostic de performance énergétique (DPE) et toutes expertises nécessaires en la matière.

Le logement 1 présente une superficie de 128 m<sup>2</sup> suivant l'attestation délivrée par l'Expert.

Le logement 2 présente une superficie de 141,59 m<sup>2</sup> suivant l'attestation délivrée par l'Expert.

Des lieux, nous avons tiré quatre vingt huit clichés photographiques numériques qui sont annexés au présent. Nous attestons que les clichés joints sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

Sont également annexées au présent :

- une copie du commandement
- une copie de la matrice cadastrale
- une copie du plan cadastral
- une copie de l'attestation de superficie

Et, de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES  
DONT PROCES-VERBAL**

COUT : quatre cent trente huit euros trente deux centimes

Emolument	438,32
Transport	7,67
H.T.	445,99
T.V.A. à 20%	89,20
Total T.T.C.	535,19